

qui se posait était la suivante : les négociations sur ces questions devraient-elles être lancées automatiquement lors de la cinquième réunion ministérielle, en ne laissant ouverte que la question des modalités? Ou encore, la décision finale sur l'opportunité de négocier devrait-elle être prise à cette rencontre ministérielle? Le libellé du communiqué a habilement esquivé cette différence importante, permettant aux diverses parties d'offrir des interprétations nuancées au lendemain de la rencontre de Doha.

Agriculture

L'entente sur le libellé de la déclaration concernant la réforme du commerce des produits agricoles a constitué un dernier élément clé pour combler les différends, notamment sur deux enjeux particulièrement épineux.

Premièrement, il y avait la question du lien entre les questions agricoles et environnementales. L'entente permettant de dissocier ces questions a représenté une concession majeure de la part de l'Union européenne qui a grandement facilité l'obtention d'un consensus.

Deuxièmement, il y avait la question de la forme que prendrait le renforcement des mesures disciplinaires de l'OMC visant les subventions à l'exportation des produits agricoles. Il avait été convenu avant la réunion de Doha que les négociations porteraient sur la réduction des subventions à l'exportation. La question était de savoir si l'on devait éventuellement reconnaître comme finalité l'abolition totale des subventions à l'exportation ou si les négociations procéderaient « en vue de » leur abolition éventuelle. Dans l'esprit des rédacteurs à tout le moins, la distinction avait valeur de langage codé.

Les multilatéralistes ont naturellement donné leur appui

Il reste à mentionner un groupe de pays qui a joué un rôle, mis à part les États-Unis, l'Union européenne et le groupe important et hétérogène des pays en développement. Ce groupe pourrait être décrit comme étant celui des multilatéralistes convaincus